

ractère que leur Fondateur a voulu leur donner. L'introduction de sports nouveaux, tous les quatre ans, rend impossible leur exécution en quinze jours, délai qui a été imposé tant par la cherté de la vie que par le fait que, vivant à une époque où le rentier jeune n'existe plus, la participation des concurrents est toujours subordonnée à l'octroi de congés.

Faisant suite au désir exprimé par vous à Amsterdam, un travail préparatoire vous a été envoyé par la Commission Exécutive. Les solutions proposées ne sont pas intangibles. Elles ont pour objet de servir de base à la discussion et pourront être amalgamées avec d'autres propositions, faites antérieurement. Laissez-vous cependant guider par les considérations suivantes: s'il importe de sauvegarder l'intérêt des Jeux, il faut, avant d'en exclure un sport, tenir compte surtout de sa valeur éducative.

J'ajouterai que le temps presse, car le Comité Américain attend pour rédiger le Programme des Jeux de la X^e Olympiade.

Ceux-ci, je crois nécessaire de le rappeler aujourd'hui, seront célébrés à Los Angeles, et non pas dans l'une ou l'autre des villes des Etats-Unis, comme le disent ceux qui ignorent que les Jeux ne sont pas donnés à un pays, mais à une ville.

J'en profiterai également pour réfuter l'objection relative à l'éloignement ou à la longueur du voyage, faite par ceux qui oublient que la Chine, le Japon, les Philippines, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, sont beaucoup plus près de la Californie que de la côte est de l'Amérique. N'est-il pas juste qu'à leur tour, les athlètes de ces pays, qui tous les quatre ans franchissent d'énormes distances pour venir en Europe, soient une fois quelque peu avantagés?

L'œuvre du Baron Pierre de Coubertin n'est pas nationale, ni même européenne, elle est mondiale.

Ne l'oublions jamais.

Enfin, Messieurs, nos Collègues américains vous diront les progrès réalisés à Los Angeles, et je ne sais ce qu'il faut le plus admirer: l'œuvre que l'Amérique accomplit aujourd'hui, ou la régularité avec laquelle elle a pris part à chaque olympiade depuis 1896. En envoyant au mépris de la distance et des difficultés ses magnifiques équipes en Europe tous les quatre ans, elle a acquis des titres à la reconnaissance des nations européennes, aussi n'est-il que juste que chaque pays fasse son possible pour contribuer au succès de la X^e Olympiade, en envoyant, à son tour, ses athlètes à Los Angeles en 1932.

§

4. — Comité International Olympique session de 1929.

(An II de la IX^e Olympiade)
LAUSANNE.

Le Comité International Olympique a tenu sa 26^{ème} Session à Lausanne, les 8, 9 10 et 11 avril, sous la présidence du Comte de Baillet-Latour, Président du Comité. Les séances ont eu lieu à Mon Repos.

Le Syndic de Lausanne, Mr. Paul Rosset, a ouvert la Session le lundi 8 avril, à 11 heures, dans l'Aula du Palais de Rumine, et a souhaité la bienvenue aux membres du C. I. O.;

Après le discours prononcé par le Président du C. I. O., l'Union Chorale de Lausanne a exécuté deux chœurs. Etaient présents:

MM. S. E., le Secrétaire d'Etat Lewald (Allemagne), le Dr. Th. Schmidt (Autriche), le Comte de Baillet-Latour (Belgique), S. E., Mr. de Rio Branco (Brésil), Sir George Mc Laren Brown (Canada), le Baron de Guell (Espagne), William M. Garland (Etats-Unis), Albert Glandaz (France), le Marquis de Polignac (France), le Comte Clary (France), le Général Kentish (Grande-Bretagne), Lord Rochdale (Grande-Bretagne), le Commandant Scharroo (Hollande), le Baron A. Schimmelpenninck van der Oye (Hollande), le Comte Géza Andrassy (Hongrie), le Sénateur Jules de Muzsa (Hongrie), le Comte Bonacossa (Italie), le Comte Gautier-Vignal (Monaco), Thos Fearnley (Norvège), S. E. Ignace Matuszewski (Pologne), J. S. Edström (Suède), le Baron Godefroy de Blonay (Suisse), le Conseiller Jiri Guth-Jarkowsky (Tchécoslovaquie).

Absents excusés:

MM. S. A. S., le Duc Adolphe Frédéric de Mecklenburg-Schwerin (Allemagne), P. J. de Matheu (Amérique Centrale), S. E., de Alvear (Argentine), R. C. Aldao (Argentine), R. Coombes (Australie), James Taylor (Australie), Arnaldo Guinle (Brésil), J. G. Merrick (Canada), S. E., le Dr. C. T. Wang (Chine), Yvar Nyholm (Danemark); Angelo C. Bolanachi (Egypte), le Marquis de Pons (Espagne), S. E., le Dr. Fr. Akel (Esthonie), le Général Ch. H. Sherrill (Etats-Unis), le Commodore Ernest Lee Jahncke (Etats-Unis), Ernst Krogius (Finlande), The Earl Cadogan (Grande-Bretagne), Georges Averoff (Grèce), J. J. Keane (Irlande), l'Hon. Carlo Montu (Italie), le Sénateur Jigoro Kano (Japon), le Dr. S. Kishi (Japon), J. Dikmans (Lettonie), M. Pescatore (Luxembourg), Miguel de Beistegui (Mexique), Professeur Dr. M. Saenz (Mexique), le Colonel B. Freyberg (Nouvelle Zélande), Alfredo Benavides (Pérou), le Prince Casimir Lubomirski (Pologne), le Comte de Penha-Garcia (Portugal), Georges A. Plagino (Roumanie), le Prince Léon Ouroussoff (Russie), Sélim Sirry Bey (Turquie), le Colonel Sv. Djoukitch (Yougoslavie), le Professeur Dr. Fr. Bucar (Yougoslavie).

Séance du Lundi 8 Avril 1929.

Le Président, après avoir présenté ses vœux de bienvenue à S. E. Mr. Matuszewski (Pologne), et à Sir Mc Laren Brown (Canada), qui siègent pour la première fois au Comité, offre au nom de ses collègues un souvenir, œuvre du sculpteur Godefroy Devreese, à Monsieur le Baron Godefroy de Blonay, à Mr. le Commandant Scharroo et à Mr. le Baron Schimmelpenninck van der Oye, organisateurs des III^{es} Jeux olympiques d'Hiver et des Jeux de la IX^e Olympiade. Monsieur le Baron de Blonay et Mr. le Baron Schimmelpenninck van der Oye, en son nom et au nom du Commandant Scharroo, remercient le Comité.

MUTATIONS.

Le Comité a pris acte avec regret des démissions de S. E. Mr. D. Stancioff (Bulgarie) et du Dr. Oskar Rupert (Allemagne), et s'associe aux paroles de son Président, exprimant aux démissionnaires la reconnaissance du C.I.O., pour leur fidèle collaboration.

Le Comité a décidé, conformément à l'article 3 des Statuts, de considérer comme démissionnaire Mr. Dorn y de Alsua (Equateur).

Par un vote unanime, S, E, Don Alfredo Ewing (Chili), et le Dr. Karl Ritter von Halt (Allemagne), ont été élus membres du Comité. Le Dr. Karl Ritter von Halt a pris place aussitôt parmi ses collègues.

JEUX AFRICAINS.

Le Président a mis le C, I, O, au courant des raisons qui ont amené l'annulation des Jeux Africains. Il lui a donné connaissance de la correspondance qu'il a échangée avec Mr. Bolanachi.

Par décision de la C, E, la Session du C, I, O, a été transférée à Lausanne, à la date qui était prévue pour Alexandrie.

Lord Rochdale estime qu'avant d'entreprendre l'organisation des Jeux Africains et la construction du Stade d'Alexandrie, on ne s'est pas suffisamment assuré de l'intention des différents gouvernements.

Le Président enverra, au nom de ses collègues, une lettre à Mr. Bolanachi pour lui exprimer la sympathie générale du Comité.

CONGRES OLYMPIQUE DE BERLIN.

Le Comité a entamé ensuite l'étude des questions principales inscrites à l'Ordre du Jour du Congrès Olympique de Berlin en 1930: l'Amateurisme et la Réduction du Programme des Jeux.

AMATEURISME.

Le Président précise, en rappelant son discours de la séance d'ouverture, le plan de discussion qui lui paraît indiqué. Il faut tout d'abord chercher à définir clairement le manque à gagner et le congé avec salaire payé, le premier étant défendu et le second licite, en l'état actuel des règles olympiques de qualification.

Le Président, résumant la discussion, constate que dans la plupart des pays, presque tous les athlètes, dans tous les sports, touchent, s'ils sont peu fortunés, des indemnités sans lesquelles il leur serait impossible de prendre part aux compétitions internationales. Vaut-il mieux fermer les yeux ou établir un règlement moins sévère, qu'on pourrait faire appliquer?

Mr. le Marquis de Polignac ne croit pas qu'il soit possible de limiter ces indemnités aux seules compétitions internationales.

Mr. le Président pense que c'est possible, parce que pour les compétitions nationales, l'ouvrier ne s'absente pas de son travail. Sur le continent, on joue en effet le dimanche. Même la F. I. F. A. n'a prévu l'allocation de ses indemnités limitées que pour les rencontres internationales.

La suite de la discussion est remise à une prochaine séance.

Avant de se séparer, le Comité, en réponse aux souhaits qui lui ont été envoyés d'Arcachon par le Baron Pierre de Coubertin, lui envoie le télégramme suivant:

» Vos anciens collègues, sensibles au message que vous leur avez fait remettre, vous réitérent l'expression de leur entier dévouement à l'œuvre qui leur reste confiée et qu'ils sont résolus à maintenir dans son intégrité.

Séance du Mardi matin 9 Avril 1929.

PREPARATION DU CONGRES DE BERLIN 1930 DEFINITION DE L'AMATEUR DE LA F. I. F. A.

Après une longue discussion, le Comte Clary propose de mettre aux voix la déclaration suivante:

» En affirmant à nouveau le principe de l'amateurisme qui est la base même de l'Olympisme, le C. I. O, attend la réunion du Congrès de Berlin qui a seul qualité pour maintenir ou modifier les décisions du Congrès de Prague.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Comité.

REDUCTION DU PROGRAMME DES JEUX.

Mr le Président donne ensuite connaissance des diverses propositions relatives à la réduction du Programme des Jeux Olympiques.

Outre celui de la Commission Exécutive, qui a été communiqué à Amsterdam au Comité, et qui a subi quelques modifications, le Comité Olympique Allemand, le Comité Olympique Néerlandais et le Comité Olympique Français ont étudié la question et fait parvenir au Comité leurs propositions.

Messieurs von Halt, le Baron Schimmelpenninck van der Oye et le Marquis de Polignac les exposent à leurs collègues.

Mr. le Président donne connaissance au Comité des lettres qu'il a reçues de plusieurs membres excusés:

Mr. Nyholm (Danemark) fait part des vœux exprimés au sujet de la réduction du Programme par une réunion des pays du Nord, à laquelle la Finlande était excusée. Ces pays se sont prononcés pour la suppression absolue des épreuves féminines et l'exclusion des sports où le classement est une question d'appréciation des jurys.

Mr. Krogius (Finlande) communique que le Comité Olympique Finlandais s'est prononcé pour l'exclusion des femmes.

Mr. Nourse (Afrique du Sud) demande la réintroduction du Tir aux Armes de guerre et du Lawn-Tennis.

Mr. de Matheu (Amérique Centrale) désire le maintien des sports populaires qui rallient les masses à l'idée olympique.

Mr. Sv, Djoukitch (Yougoslavie) se rallie à la proposition du Comité Olympique Français et désire l'admission de tous les sports au Programme des Jeux.

Le Comité commence l'étude successive de chaque proposition, lorsque Mr. Edström suggère que la Commission Exécutive soit chargée de faire un rapport sur les cinq points suivants, auxquels se réfère, avec des modalités différentes, chacune des propositions:

- 1) Durée des Jeux: l'unanimité semble acquise à une durée de 15 jours dont 3 dimanches.
- 2) Unité du Programme.
- 3) Réduction du nombre des participants de chaque pays à 1, 2 ou 3 par épreuve.
- 4) Interdiction d'avoir dans un sport à la fois des épreuves individuelles et par équipes.

5) Suppression de la participation des femmes aux Jeux olympiques.

Sur les points 2, 4 et 5, l'opinion du Comité est fortement divisée.

La proposition de Mr. Edström étant admise, la Commission Exécutive discutera de la question avec les Délégués des Fédérations Internationales.

---:§:---

Séance du Mardi après-midi 9 Avril 1929.

REQUETES DIVERSES.

Le Comité a pris connaissance des requêtes tendant à introduire dans le Programme des Jeux Olympiques les sports de Lacrosse, Handball, Basketball, Paume, Canoë, Rugby, Billard, et d'y admettre à nouveau le Tir aux Armes de guerre, le Tir aux Pigeons d'Argile et le Tir au Cenf courant. Ces requêtes ont été transmises à la Commission Exécutive, chargée par le Comité de préparer le programme futur des Jeux Olympiques.

Le vœu formulé par la Fédération Internationale de Natation Amateur d'avoir deux piscines distinctes, l'une pour les plongeurs, l'autre pour la natation et le water-polo, a fait l'objet d'une discussion du Comité. La question de la dépense et celle de l'intérêt spectaculaire ont été examinées. Il paraît indiqué que le tremplin des plongeurs ne soit pas à l'une des extrémités de la piscine, mais au centre.

Une demande de la Fédération Française d'Athlétisme, demandant pour les Russes à l'étranger la possibilité de concourir aux Jeux, a été écartée, le Comité n'estimant pas qu'il lui était possible de revenir sur la décision prise il y a deux ans.

DIFFEREND ENTRE LES FEDERATIONS INTERNATIONALES D'ATHLETISME ET DE GYMNASTIQUE AU SUJET DES EPREUVES OLYMPIQUES DE SAUT A LA PERCHE.

Prenant ensuite connaissance des lettres échangées par les Fédérations Internationales d'Athlétisme et de Gymnastique avec le Comité, au sujet des épreuves olympiques de saut à la perche, le Comité a décidé qu'il ne pouvait aller à l'encontre des droits acquis par la Fédération Internationale d'Athlétisme, qui, de tout temps, et sans qu'aucune réclamation ait jamais été formulée, a inscrit le saut à la perche dans son programme.

JEUX DE LA Xe OLYMPIADE (Los Angelos 1932)

Mr. Garland, secondé par Mr. Leroy Sanders, présente un rapport sur l'état de préparation des Jeux de la Xe Olympiade et l'organisation du logement et du transport des athlètes.

Il résulte de la conversation qui s'engage ensuite que le Comité juge de toute nécessité que les divers Comités Olympiques Nationaux soient fixés, le plus tôt possible, sur le coût du transport, du logement et de la nourriture des athlètes et des officiels.

Mr. Edström résume la situation en proposant de poser à Mr. Garland les quatre questions suivantes:

1) Voulez-vous entreprendre de négocier, avec les Compagnies de Navigation, l'obtention d'une réduction de 50 p. c.?

2) Voulez-vous entreprendre de négocier, avec les Compagnies de Chemins de fer, l'obtention d'une réduction de 50 p. c.?

3) Voulez-vous entreprendre de fixer des prix très raisonnables de logement et de nourriture?

4) Voulez-vous nous faire savoir dans un délai aussi rapproché que possible les résultats de vos démarches?

Le Comité adopte la proposition de Mr. J. S. Edström, et émet l'avis que la question des réductions des frais de voyage doit être résolue par le Comité Organisateur des Jeux. Il prie donc M. Garland de faire faire par son Comité des démarches en vue d'obtenir une réduction minimale de 50 p.c. sur les Chemins de fer et les bateaux. Sir George Mc Laren Brown ayant spontanément offert ses bons offices pour collaborer avec le Comité américain, le C. I. O. accepte cette proposition, remercie Sir George Mc Laren Brown et estime préférable que des démarches privées par les Membres du C. I. O. ne soient faites qu'après accord préalable avec Sir George Mc Laren Brown.

Le Comité Organisateur est prié de vouloir bien fournir, dans le plus bref délai possible, des précisions au sujet des frais de logement, d'entretien et de transport des athlètes et des officiels aux Jeux de la Xe Olympiade.

Le C, I, O, estime néanmoins que la meilleure solution, qui a du reste déjà fait l'objet d'une proposition antérieure, serait l'établissement d'un prix forfaitaire par athlète, depuis le jour où il quitterait un port européen jusqu'au jour de son retour.

Le Président s'entendra avec le Comité Olympique Américain pour obtenir la reconnaissance officielle du Comité Organisateur et pour le paiement de l'allocation statutaire due au Comité International Olympique par le pays qui organise les Jeux de l'Olympiade en cours.

La date choisie pour les Jeux est la dernière semaine de juillet et la première semaine d'août.

Mr. le Dr. Schmidt demande, pour faciliter les rapports entre les Comités Olympiques Nationaux et le Comité Organisateur, qu'un bureau du Comité Organisateur, une permanence, soit établi en Europe. La proposition est favorablement accueillie et ce bureau sera organisé à Lausanne.

---:§:---

Séance du mercredi matin, 10 Avril 1929.

III^{mes} JEUX OLYMPIQUES D'HIVER.

Sept candidatures des Etats-Unis sont en présence, celles du:

Lake Placid (New-York)
Yosemite Valley (Californie) No 1.
Yosemite Valley (Californie) No 2.
Bear Mountain (N. Y.)
Duluth (Minesota)
Mineapolis (Minesota)
Denver (Colorado);

en outre, Sir George Mc Laren Brown pose la candidature de Montreal, Canada.

La Candidature de Lake Placid (N. Y) est présentée par Mr. le Dr. Godfrey Dewey, qui, introduit, don-

ne lecture d'un rapport très complet à l'appui des différentes pièces déjà en possession du C. I. O.

La candidature de la Yosemite Valley (Californie) est développée par Mr. Des Bailleurs, que seconde Mr. Landsdale;

La candidature de Bear Mountain (N. Y.) est exposée par Mr. Revinus.

Celles de Duluth, (Minnesota) de Minneapolis (Minnesota) et de Denver (Colorado) sont présentées par Mr. William May Garland.

Le Comité a donc à prendre en considération 7 localités des Etats-Unis, dont les dossiers, émanant de chaque Comité intéressé, sont en possession du C. I. O.

—:§:—

Séance du Mercredi après-midi, 10 Avril 1929

IIIèmes JEUX OLYMPIQUES D'HIVER (Suite de la discussion).

Mr. le Président, avant de mettre en discussion les mérites de la candidature de Montreal (Canada) fait observer que Mr. Merrick, Membre du C. I. O. au Canada, a fait une erreur dans ses allégations. Les Jeux Olympiques d'Hiver ont fait autrefois partie des Jeux Olympiques proprement dits, ceux du moins qui pouvaient être organisés dans le pays auquel étaient confiés les Jeux. A Anvers, le patinage et le hockey sur glace étaient inclus dans le Programme. Paris, en 1924, organisa, sous le patronage du C. I. O. les sports d'Hiver à Chamonix, mais ils ne portèrent pas le nom de Jeux Olympiques d'Hiver. A Prague le C.I.O. a créé un cycle distinct pour les Jeux Olympiques d'Hiver, décision qui fût prise, conformément aux statuts, à la majorité des 2/3 des membres inscrits, puisqu'il s'agissait d'une modification des Statuts. Mr. Merrick était absent à la Session de Prague.

A partir de 1925, la Charte des Jeux Olympiques a été changée et le cycle distinct des Jeux Olympiques d'Hiver a commencé. Chamonix a reçu rétrospectivement le nom de Iers Jeux Olympiques d'Hiver.

La décision du C. I. O. a été sanctionnée par le Congrès Olympique de Prague. Donc, Mr. Merrick se trompe lorsqu'il dit que la décision du C. I. O. n'est pas immédiatement applicable. Les Etats-Unis ont, d'après les statuts du C. I. O. un droit de priorité pour autant qu'ils peuvent assurer l'exécution des Jeux d'Hiver dans leur ensemble.

Le Comité hollandais, pour les Jeux de 1928, a renoncé à cette prétention. C'est pourquoi les IIèmes Jeux Olympiques d'Hiver ont été attribués à la Suisse.

Mr. le Président n'a pas manqué de se mettre en rapport avec les Fédérations Internationales. Celles-ci se sont déclarées favorables à la candidature de Lake Placid, à condition que le Comité Organisateur donne les garanties d'une organisation sportive répondant à leurs exigences.

Mr. Fearnley déclare que la Norvège serait candidat si les Etats-Unis ne pouvaient pas assurer l'exécution des Jeux d'Hiver dans leur ensemble. Mais Lake Placid paraît en mesure de le faire. Il fait remarquer que Lake Placid est plus facile à atteindre que la Californie.

Mr. le Président demande que Mr. Dewey soit entendu à nouveau pour qu'il puisse donner les garanties que les athlètes et les officiels seraient logés à des prix raisonnables.

Mr. Edström insiste sur la nécessité de faire passer des contrats précis.

Le Général Kentish réclame l'engagement qu'une piste de glace pour le skeleton sera construite.

Lord Rochdale: Si les Etats-Unis ne peuvent garantir de se conformer aux règles olympiques, le Canada et le Danemark, d'autres pays, peut-être, entrèrent en question.

M. le Dr. Dewey prend l'engagement qu'au cas où les IIIèmes Jeux Olympiques d'Hiver seraient attribués à Lake Placid, une piste de tobogganing serait établie.

Mr. le Président, avant de procéder au vote, constate que Lake Placid a pris l'engagement formel d'assurer le logement des athlètes, des officiels et des membres de leur famille qui les accompagneront, à des prix raisonnables qui ne doivent pas dépasser ceux appliqués à St-Moritz, ainsi que celui d'établir une piste de glace pour le Tobogganing.

Par un vote unanime, Lake Placid est désigné comme le siège des IIIèmes Jeux Olympiques d'Hiver.

CONGRES DE BERLIN.

A la suite de la discussion qui s'engage, le Comité, d'accord avec S. E. le Dr. Lewald, fixe au 25 mai 1930 la date de l'ouverture du Congrès Olympique de Berlin. La Session du C. I. O. aura lieu dans les jours qui précèdent immédiatement le Congrès.

CONGRES OLYMPIQUE SUISSE.

Le patronage du C. I. O. est accordé au Congrès Olympique Suisse qui aura lieu à Lausanne au mois de juin 1929.

SESSION DE 1931.

Le C. I. O. prend note de deux invitations pour la Session de 1931: Vienne et Alexandrie.

MODIFICATIONS AUX REGLES GENERALES.

Mr. van Rossem a soumis à la Commission Exécutive un projet de modification des Règles Générales. La Commission Exécutive, lorsqu'elle en aura terminé l'étude, présentera un rapport au C. I. O.

INSCRIPTION AU STADE DU NOM DES VAINQUEURS.

La Commission Exécutive s'est entendue à ce sujet avec le Comité Organisateur des Jeux de la IXe Olympiade (Amsterdam 1928) et avec le Comité des Jeux de la VIIIe Olympiade (Paris 1924).

Le Comte Clary et le Baron Schimmelpenninck van der Oye déclarent que les mesures sont prises pour que cette règle formelle reçoive son exécution.

—:§:—

Séance du jeudi matin, 11 Avril 1929.

Le Président a écrit au C. O. Américain et à Mr. le Gouverneur de l'Etat de New-York pour leur annoncer officiellement l'attribution des IIIèmes Jeux Olympiques d'Hiver à Lake Placid. Il communiquera au Comité Organisateur des Jeux de la Xe Olympiade (Los Angeles 1932), toutes les décisions prises par le C. I. O. au cours de la présente Session.

BREVET DE L'ATHLETE.

Le Comité charge le Président de transmettre aux Fédérations Internationales la proposition du Comte Bonacossa, en les priant de bien vouloir donner leur avis sur l'opportunité qu'il y aurait à créer le Brevet de l'Athlète.

JEUX DE L'AMERIQUE CENTRALE.

Le Président regrette de ne pas être en possession de la lettre officielle annonçant que les IIèmes Jeux de l'Amérique Centrale seront célébrés en 1930 à la Havane. Comme, d'autre part, il a appris de source officielle que ces Jeux seraient célébrés, il demande au Comité d'approuver en principe la nomination de Mr. A. Moenck comme délégué technique. Il ne notifiera cette nomination officiellement qu'après réception de la lettre du Comité des Jeux de la Havane.

Cette autorisation est accordée à l'unanimité.

BIBLIOTHEQUE OLYMPIQUE.

Le Président constate avec plaisir que la bibliothèque du C.I.O. s'est enrichie de nombreux dons, Il transmettra aux donateurs les plus vifs remerciements du Comité.

BULLETIN OFFICIEL.

Le nombre des abonnés a augmenté depuis la Session d'Amsterdam. Une propagande intensive doit être cependant faite pour accroître la diffusion du Bulletin.

COTISATIONS.

La cotisation des membres du Comité reste fixée au même chiffre pour 1929 que pour les dernières années, soit 200 francs suisses.

RAPPORT DU COMITE DE L'UNION MEDICO-SCIENTIFIQUE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE SPORTS.

Le Comité décide que le rapport dont il a pris connaissance avec un vif intérêt sera publié dans le Bulletin Officiel et approuve l'idée de rester en communication constante avec le Comité de l'Union par l'entremise de Mr. Buytendyk, Professeur à l'Université de Groningue.

TERRAINS DE JEUX.

Mr. le Général Kentish rapporte au nom de la Commission des Terrains de Jeux Publics. Il donne connaissance des réponses reçues de divers comités olympiques nationaux, et exprime le regret que d'autres, beaucoup trop nombreux, n'aient pas encore donné suite à la demande qui leur a été transmise à plusieurs reprises. Le Comité décide d'éditer un numéro spécial du Bulletin Officiel, qui sera réservé à l'enquête faite par la Commission des Terrains de Jeux Publics.

COUPE OLYMPIQUE.

La Coupe Olympique est attribuée pour 1930, sur la proposition de la Commission Exécutive, à l'Association Suisse de Football et d'Athlétisme.

BUREAU INTERNATIONAL DE PEDAGOGIE SPORTIVE.

Le C.I.O. a pris connaissance de la note très intéressante, exposant le but et le fonctionnement du B.I.P.S. Il a décidé la publication de cette note dans le prochain Bulletin Officiel.

EMPIRE GAMES.

Le Président est heureux de pouvoir informer le Comité que les craintes exprimés par certains au sujet de la fondation d'Empire Games sont inexistantes. D'informations reçues de personnes qualifiées, il résulte que les sentiments de leurs promoteurs sont nettement pro-olympiques.

JEUX CLASSIQUES HELLENIQUES.

Le Président donne lecture d'une communication de Mr. Averoff sur les Jeux Classiques Helléniques, donnant connaissance de la Convention des Jeux Classiques d'Athènes, ainsi que de la loi votée récemment par le Parlement grec sur cette question. Une parfaite entente à ce sujet existe entre le Comité Olympique Hellène et le C.I.O.

Le Comte Gautier-Vignal se fait l'interprète de ses collègues pour adresser à Mr. le Président les plus sincères félicitations pour la façon courtoise et énergique avec laquelle il a conduit les longs et difficiles débats. Tous apprécient la somme de travail considérable qu'il donne au Comité. Il assure le Président des sentiments d'entière confiance et d'amitié de tous ses camarades.

Ses remerciements vont également à la Commission Exécutive. Il dit aussi, au nom de tous, au Baron et à la Baronne de Blonay, combien ils ont été sensibles à leur hospitalité.

Mr. le Président remercie de tout cœur pour les sentiments qui lui sont exprimés et tient à associer à ces remerciements le dévoué secrétaire du Comité International, qui grâce à son activité et à son dévouement, lui permet de conduire de façon satisfaisante les travaux du bureau.

Mr. de Blonay remercie à son tour et dit tout le plaisir qu'il a eu à recevoir le Comité à Lausanne.

La Session 1929 est déclarée close par le Président.

—:§:—

5.— Comité International Olympique

LAUSANNE, LE 12 AVRIL 1929.

Réunion des Délégués des Fédérations Internationales et de la Commission Exécutive du C.I.O;

La Commission Exécutive du C.I.O., à siégé le 12 avril, à Mon Repos, avec les Délégués des Fédérations Internationales, représentées par:

MM. Dr. Fr. M. Messerli	(Athlétisme)
Commandant Hector	(Sports Equestres)
Gabriel Bonnet	(Football Association)
Robert Liégeois	(Hockey sur Gazon)
Léon Donath	(Natation)
et Ulrich Salchow	(Patinage)

Le Comte de la Frégéolière (Bobsleigh et Tobogganing) Mr. Paul Loicq (Hockey sur Glace) et Mr.